

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 14 janvier 2025 à 19 h
Édifice municipal | Quartier Baker-Brook

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENTS : Jean-Pierre Ouellet | Maire
 Michael Marmen | Directeur général
 Jessica Raymond | Greffière

CONSEILLERS :
Quartier Saint-François : Nancy Ann Landry Rino Levasseur
Quartier Lac Baker : Bernard Soucy
Quartier Clair : Lloyd Plourde Richard Michaud
Quartier Baker-Brook : Francine Caron Georges Michaud
Quartier Saint-Hilaire : Michel J. Morin Réginald Nadeau

CONSEILLER ABSENT :
Quartier Lac Baker : Ronald Cormier

Présence dans la salle : 1.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h. Monsieur le Maire souhaite la bienvenue.

2. Constatation du quorum

Un membre du Conseil est absent. Le quorum est constaté.

3. Déclaration divulguant un conflit d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration divulguant un conflit d'intérêts.



4. Adoption de l'Ordre du jour

Résolution n° 2025-01-14 (1)

Proposé par le conseiller Réginald Nadeau

Appuyé par le conseiller Bernard Soucy

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte l'Ordre du jour, tel qu'il a été présenté.

Motion adoptée.

5. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures

a) Procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 12 novembre 2024

Résolution n° 2025-01-14 (2)

Proposé par le conseiller Lloyd Plourde

Appuyé par le conseiller Michel J. Morin

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 12 novembre 2024, tel qu'il a été envoyé par courriel au Conseil et révisé, au besoin.

Motion adoptée.

b) Procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 26 novembre 2024

Résolution n° 2025-01-14 (3)

Proposé par le conseiller Michel J. Morin

Appuyé par la conseillère Nancy Ann Landry

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 26 novembre 2024, tel qu'il a été envoyé par courriel au Conseil et révisé, au besoin.

Motion adoptée.

c) Procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 17 décembre 2024

Résolution n° 2025-01-14 (4)

Proposé par le conseiller Georges Michaud

Appuyé par le conseiller Rino Levasseur

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 17 décembre 2024, tel qu'il a été envoyé par courriel au Conseil et révisé, au besoin.

Motion adoptée.

d) Procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 7 janvier 2025

Résolution n° 2025-01-14 (5)

Proposé par la conseillère Francine Caron

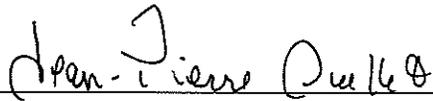
Appuyé par le conseiller Georges Michaud

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 7 janvier 2025, tel qu'il a été envoyé par courriel au Conseil et révisé, au besoin.

Motion adoptée.

6. Levée de la séance

L'ajournement est proposé par le Conseiller Bernard Soucy à 19 h 08.



Jean-Pierre Ouellet,
Maire


Jessica Raymond,
Greffière

